



## Recherches et formation stratégique : Alliance pour l'excellence entre l'UCAD et l'IDS



La salle du Conseil de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie (FMPO) a été le théâtre ce mercredi d'un événement marquant : la signature d'une convention entre l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) et l'Institut de Défense du Sénégal (IDS).

Cette convention vise à renforcer le partenariat entre ces deux institutions dans les domaines de la recherche et de la formation stratégique.

Le Pr Ahmadou Aly Mbaye, Recteur de l'UCAD, s'est félicité de cette signature, soulignant qu'elle fait suite à une première rencontre en janvier où les termes de la convention ont été préparés. Il exprime la fierté de l'UCAD à collaborer avec l'IDS pour mutualiser les ressources.

L'UCAD, étant déjà engagée dans des recherches en géopolitique, sécurité, stratégie et relations internationales, des domaines d'intérêt également pour l'armée, a jugé nécessaire d'établir cette convention, selon le Recteur.

Le choix de l'UCAD pour ce partenariat a été justifié par le Général de Brigade Koly Faye, directeur de l'IDS, en raison de la renommée internationale de l'université, en accord avec la vocation internationale de l'institut.

[https://senego.com/recherches-et-formation-strategique-alliance-pour-l'excellence-entre-lucad-et-lids\\_1682791.html#google\\_vignette](https://senego.com/recherches-et-formation-strategique-alliance-pour-l'excellence-entre-lucad-et-lids_1682791.html#google_vignette)

### Classes préparatoires : Le Sénégal prépare sa montée en puissance



Après deux ans d'expérience dans les classes préparatoires aux grandes écoles, le Sénégal a décidé de passer à une montée en puissance. D'ici quelques années, le pays va passer de 500 élèves à 800 élèves. C'est dans cette perspective qu'un appel à candidatures est lancé pour des postes d'enseignants stagiaires.

« De nouvelles classes étant appelées à être ouvertes, le Sénégal doit envisager la formation du corps professoral qui enseignera dans ces classes, lesquelles requièrent une pédagogie bien particulière », souligne une note signée par le Pr Magaye Diop, coordonnateur. Ces postes sont à pourvoir d'ici la rentrée 2024 et concernent trois matières à savoir les mathématiques, la physique et la chimie. Les prétendants ont jusqu'au samedi 13 avril 2024 pour postuler.

Les candidats sélectionnés auront droit à une formation de presque une année qui débute en septembre 2024. « Il s'agit en l'occurrence d'un dispositif de formation hybride (présentiel / distanciel), avec coaching individuel, alternant séjour en France et au Sénégal et suivi à distance ». Deux séjours de 3 et 6 mois sont prévus. Le premier trimestre en France est prévu entre septembre et décembre et le second à partir de mi-janvier.

« Le dispositif exige donc des candidats d'être en particulier pleinement disponibles hors du Sénégal à ces deux périodes de la formation », précise l'appel à candidatures.

[https://www.seneweb.com/news/Education/classes-preparatoires-le-senegal-prepare\\_n\\_437003.html#:~:text=Apr%C3%A8s%20deux%20ans%20d'exp%C3%A9rience,des%20postes%20d'enseignants%20stagiaires.](https://www.seneweb.com/news/Education/classes-preparatoires-le-senegal-prepare_n_437003.html#:~:text=Apr%C3%A8s%20deux%20ans%20d'exp%C3%A9rience,des%20postes%20d'enseignants%20stagiaires.)

### CCAK de Touba : démarrage des enseignements dans deux nouvelles UFR



Deux nouvelles Unités de formation et de recherches (UFR) et un Institut dédié aux langues et aux métiers du livre du Complexe Cheikh Ahmadou Khadim (CCAK) de Touba (centre) ont démarré les enseignements, a constaté l'APS, mercredi.

« Nous allons vers d'autres filières à travers l'ouverture de deux UFR, notamment l'UFR des métiers et technologie et l'UFR des sciences agronomiques et de la technologie alimentaire et d'un Institut dédié aux langues et aux métiers du livre », a dit, Mor Faye, coordonnateur et président du conseil académique du CCAK.

Il intervenait lors de l'amphithéâtre de rentrée académique des étudiants des deux UFR et de l'Institut. Le président du CCAK, Ahmadou Badawi Mbacké et le secrétaire exécutif de l'Autorité nationale d'assurance qualité de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (ANAQ-Sup), le professeur Lamine Guèye, ont participé à cet événement.

Plusieurs représentants du corps professoral, des étudiants et des dignitaires religieux ont pris part à la cérémonie. Mor Faye a indiqué que l'UFR des métiers et technologie comprend en son sein cinq départements. « Elle va former les nouveaux étudiants aux métiers du commerce, de l'artisanat, de l'informatique et des télécommunications, entre autres », a-t-il précisé, annonçant le lancement d'une licence en informatique et en communication de même qu'une licence en administration des entreprises pour cette UFR.

<https://aps.sn/ccak-de-touba-demarrage-des-enseignements-dans-deux-nouvelles-ufr-et-un-institut-dedie-aux-langues/>

### Éducation : la Cosydep livre les résultats et formule des recommandations



L'observatoire de l'élection présidentielle sous le prisme de l'éducation mis en place par la Cosydep et qui a porté une attention particulière sur les programmes et messages des candidats, ainsi que la place et le rôle des élèves primo-votants dans les opérations électorales, a livré ses résultats. La Cosydep a également profité de l'occasion pour formuler des recommandations à l'endroit des nouvelles autorités afin de réussir le pari d'une école sénégalaise de qualité, inclusive, résiliente et performante.

Selon une note rendue publique hier, lundi 1er avril, les résultats ont permis de « relever que le scrutin s'est globalement bien déroulé, avec des populations qui sont massivement sorties pour exprimer leur volonté ; des jeunes et des primo-votants qui y ont participé sans violence » ; de « constater que la majorité des candidats place l'humain au centre de leur programme et accepte que le capital humain est le levier fondamental de tout développement » ; de « noter la faible proportion de jeunes dans le fichier électoral (800 000 soit 13% alors que les moins de 35 ans constituent 75% de la population) ».

Selon la Cosydep, « l'observatoire indique 52,6% des faits observés ont porté sur le comportement des primo-votants ; 15,8% sur le comportement des coalitions des candidats et 13,2% sur les incidents ». En effet, après avoir salué l'issue du processus électoral ayant consacré l'élection de Bassirou Diomaye Faye, la Cosydep a formulé des recommandations à l'endroit des nouvelles autorités.

<https://www.sudquotidien.sn/82735-2/>

# REVUE DE PRESSE

## ACTU : EDUCATION-ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

### Actualité internationale

#### La Côte d'Ivoire met fin à la délivrance des diplômes hors LMD



La Côte d'Ivoire a annoncé la fin de la période transitoire de délivrance de plusieurs diplômes dont le diplôme d'études universitaires générales (DEUG), le diplôme universitaire d'études scientifiques (DUES), le diplôme universitaire d'études littéraires (DUEL), la maîtrise, le diplôme d'études approfondies (DEA), et le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS).

Dans un décret signé le jeudi 28 mars, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a indiqué qu'à compter de cette même date, ces diplômes ne seront plus délivrés par les universités et les grandes écoles en Côte d'Ivoire.

Cette décision marque un pas de plus dans la mise en œuvre du système Licence-Master-Doctorat (LMD) dans l'enseignement supérieur du pays, comme le définit le premier article du décret. Le LMD, adopté en 2012, reste donc le seul système en vigueur en Côte d'Ivoire et ses diplômes les seuls nationaux reconnus et exigibles.

Par ailleurs, même si les diplômes supprimés ne seront plus délivrés, « ceux obtenus avant le 28 mars 2024 restent valables », note le décret. Pour certains experts, les diplômes supprimés étaient des obstacles à la mobilité des étudiants, quant on sait que la mobilité est l'un des objectifs fondamentaux du LMD.

En Côte d'Ivoire, le LMD a été adopté dans le cadre d'une démarche sous-régionale. Depuis, le pays connaît des défis dans son application. En 2022, le gouvernement avait entamé une initiative visant à repenser ce système pour le rendre conforme aux réalités locales.

<https://www.agencecofin.com/formation/0304-117598-la-cote-d-ivoire-met-fin-a-la-delivrance-des-diplomes-hors-lmd>

#### Algérie / La numérisation des œuvres universitaires a contribué à l'amélioration et au développement



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a affirmé, jeudi à Alger, que l'adoption de la numérisation dans le secteur des œuvres universitaires avait contribué à améliorer la qualité des services et leur niveau de gestion, en phase avec les attentes des étudiants.

Répondant à une question d'un député lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, le ministre a expliqué que "l'adoption de la numérisation dans la gestion des œuvres universitaires a donné des résultats positifs qui nécessitent un appui continu afin d'améliorer ces œuvres pour être en phase avec les attentes des étudiants et leur permettre de se consacrer à leurs études".

Après avoir rappelé les mesures prises pour améliorer ces œuvres, notamment la poursuite de l'aménagement de certaines résidences universitaires, le ministre a précisé qu'un programme avait été tracé pour "la rénovation de 45 résidences au titre de l'année 2023 dans 31 wilayas et l'aménagement de 34 résidences au cours de cette année".

Soulignant les mesures prises dans le domaine de "l'amélioration des services de transport et de restauration universitaire", M. Baddari a insisté sur la "poursuite des efforts pour remédier à certaines lacunes" dans ce domaine.

<https://www.aps.dz/sante-science-technologie/169257-l-a-numerisation-des-oeuvres-universitaires-a-contribue-a-l-amelioration-et-au-developpement-de-son-niveau-de-gestion>

#### Chine : la vigilance de l'enseignement supérieur français face à un partenaire essentiel



Face aux partenariats avec la Chine, "nous sommes sortis de la naïveté", estime Jean-François Huchet, directeur de l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco). En octobre 2021, un rapport sénatorial alertait sur la stratégie d'influence de la Chine dans l'enseignement supérieur et la recherche. "Ce rapport a été très diffusé et a participé à une prise de conscience. Le phénomène est mieux traité avec, notamment, une gestion plus performante des alertes", ajoute le membre de la commission relations internationales au sein de France universités.

Le rapport pointait des risques d'espionnage notamment dans le domaine de la recherche. En août 2021, un partenariat entre le réseau d'ingénieurs ParisTech et la Xi'an Jiaotong University, établissement lié à l'Armée Populaire, avait inquiété la DGSI.

"C'est un risque sur lequel nous sommes beaucoup plus vigilants depuis quelques années, notamment quant à l'accueil des doctorants étrangers", souligne Étienne Craye, directeur général de l'Esigelec.

L'école d'ingénieurs normande a transformé certains de ses laboratoires en zone à régime restrictif (ZRR), "puisque nos recherches peuvent concerner des sujets à potentiel scientifique et technique". Environ 600 ZRR ont été créées en France ces dix dernières années. Les étudiants, doctorants ou stagiaires étrangers sont exclus de ces laboratoires.

<https://www.letudiant.fr/educpros/enquetes/chine-la-vigilance-de-lenseignement-superieur-francais-face-a-un-partenaire-essentiel.html>

#### IA à l'université : le passage de la réflexion à l'action tarde



Aucune politique sur ChatGPT et ses semblables, aucun code de conduite pour encadrer leur usage, forte réticence à sanctionner le plagiat : un an après l'arrivée en trombe des agents conversationnels sur les campus, très peu de gestes concrets ont été faits pour encadrer le recours à l'IA générative dans les universités.

Au printemps 2023, les universités étaient en mode « branle-bas de combat ». L'IA générative débarquait avec ses gros sabots dans les salles de cours comme ailleurs, soulevant tantôt la crainte, tantôt l'enthousiasme, dans le corps professoral.

Des comités de réflexion étaient mis sur pied, des forums de partage, créés. Pour marquer le coup, le ministre de l'Enseignement supérieur Pascale Déry avait organisé en mai une grande journée de réflexion commune sur les impacts de l'intelligence artificielle en enseignement postsecondaire.

Près de 1000 personnes ont participé à l'événement. La ministre disait alors se mettre en mode écoute. On va attendre d'avoir un état des lieux plus clair pour être capable d'intervenir après, car il faut se positionner, concluait-elle.

Un an plus tard, 17 universités ont répondu à une demande d'accès à l'information lancée par Radio-Canada pour savoir où en était le réseau dans son adaptation à cette nouvelle réalité.

Grands constats : la majorité des universités ne sanctionnent pas ou sanctionnent très peu les cas de plagiat liés à l'IA, et aucune d'entre elles ne s'est dotée d'une véritable politique ni d'un code de conduite pour encadrer le recours à l'IA générative par les professeurs

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2061040/intelligence-artificielle-ia-universite-plagiat-etudiantes>